

LSAP

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 8 mars 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 8 mars 2022, poser une question orale à Monsieur le Ministre de l'Education nationale au sujet d'une stratégie qui vise à combler les lacunes résultant des impacts de la pandémie sur les élèves et étudiants.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Carlo Weber
Député